

autres fameux antiquaires qui en ont été charmés. C'est Jupiter, Vénus, Saturne, Apollon et Mercure, de la hauteur de 3 pouces et dont tous les ornements sont damasquinés d'or et d'argent, ainsi que les draperies ; tous les attributs de divinités y sont et il y a même des choses symboliques qui donneront lieu à des dissertations académiques ; elles m'ont coûté dix louis d'or les cinq ; or, du temps de Louis XIV, si j'avais voulu les vendre pour le cabinet du roi, je n'aurais pas été embarrassé d'en avoir dix louis d'or la pièce, mais aujourd'hui, le ministère, bien loin d'acheter, voudrait vendre toutes les inutilités. Vous mettez vous-même le prix que vous jugerez à propos, et si vous croyez qu'elles valent davantage, comme il n'est pas honteux de gagner avec sa mère, j'accepterai le bénéfice.

15 Juin 1735.

Voici un nouvel arrêt du Parlement qui est la nouvelle du jour et qui porte quelque chose de comique à n'en examiner que l'écorce ; il a été rendu pour supprimer une lettre pastorale de M. l'archevêque de Cambrai pour avoir donné au roy la qualité de roi très-chrétien et lui défend de se servir à l'avenir de cette dénomination.

N'est-il pas vrai qu'au premier aspect l'idée d'une pareille défense jette un plaisant sur son objet ? mais à l'examen des motifs on reconnaît la justice de la précaution de la cour.

M. de Cambrai a un diocèse dont plus de la moitié est sous la domination de l'empereur, et le Parlement l'a repris sagement dans la qualification que donne ce prélat à son souverain qui est celle que lui donne l'étranger.

Cette subtilité qui, entre nous, sent un peu la chicane du Palais, ne pouvait tomber que sur M. de Cambrai, car